

## **ARRETE MUNICIPAL N°AC2025-086**

# Objet : Réglementation de la circulation Route de Magne

#### Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ.

- Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2.
- Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- ♦ Vu la permission de voirie n°2023-00714 du 13/02/2023 délivrée per le Département de la Haute-Savoie.
- Vu la demande présentée par l'entreprise GMTP 145 Route du Rosay 74210 St-Ferreol relative à des travaux de terrassement pour raccordement eau potable pour le compte du Grand Annecy,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable de ce chantier,

### ARRÊTE

#### Article 1:

Pour permettre le bon déroulement du chantier, la circulation route de la Magne, au droit du n°200, sera alternée par feux tricolores du 15/07/2025 au 18/07/2025.

#### Article 2:

La vitesse sera limitée à 30 km/heure pendant la durée du chantier

#### Article 3:

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

#### Article 4:

Immédiatement après leur achèvement le permissionnaire sera tenu de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

#### Article 5:

Le présent arrêté sera:

TRANSMIS A:

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Le demandeur (info@gmtp-74.fr)

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne. Publié sur le site internet de la commune, www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ Le 13/06/2025

